

Saison 2019 · 2020

Ecole de
MUSIQUE
Pôle Loire-Divatte

**DU 16 SEPTEMBRE 2019
AU 27 JUIN 2020**
(hors vacances et jours fériés)



Edito



Christine THOMAS
Présidente de
l'école de musique

C'est désormais chose faite, les deux écoles de musique associatives de la communauté de communes Sèvre & Loire, l'École de musique Loire-Divatte et le CEM Fortissimo, constituent une seule et même structure juridique et administrative depuis le 1^{er} janvier 2019.

Afin de conserver le rayonnement originel de chaque association, l'école de musique se décline en deux pôles d'activité, le Pôle Loire Divatte et le Pôle Fortissimo (La Chapelle Heulin, Le Pallet, Mouzillon). En effet, lors de la démarche de fusion, il est apparu essentiel aux différents acteurs de maintenir un enseignement et une pratique de la musique en proximité. Les élèves musiciens conservent ainsi leurs lieux de cours et leurs professeurs et à ce titre, on peut saluer le travail de Céline Hutchins, présidente de Fortissimo et des bénévoles de l'association pour avoir favorisé très tôt le rapprochement des deux écoles.

Cette plaquette détaille les activités proposées à la rentrée 2019. Suite à une démarche d'harmonisation des tarifs effectuée par étape, nous proposons aujourd'hui une grille identique dans les deux pôles. Dès septembre 2018, Fortissimo adoptait une tarification selon le quotient familial et la prochaine saison marquera la fin du tarif majoré pour les instruments les plus pratiqués (piano, guitare, batterie), en vigueur au Pôle Divatte depuis plusieurs années.

Avec une direction et une équipe administrative unique, la gestion au quotidien des deux pôles se trouve facilitée. A ce propos, des changements sont intervenus dans l'équipe de direction. En effet, nous accueillons depuis le mois d'avril, Jérémie Ramsak au poste de directeur adjoint. Musicien et enseignant accompli, il possède une bonne connaissance du

projet d'établissement et de la filière des musiques actuelles. Bien connu de l'équipe des professeurs du Pôle Divatte et des membres de l'association, il formera avec Xavier Jamin un excellent binôme à la tête de l'école.

Toutes les conditions sont donc réunies pour appréhender la prochaine année musicale de manière sereine.

Avant d'amorcer cette future saison, nous vous attendons nombreux lors des portes ouvertes et concerts programmés dans les écoles de musique de Sèvre et Loire, le week-end des 18 et 19 mai 2019 : un évènement culturel impulsé par les vingt ans d'existence de l'école de musique Loire Divatte, appelée autrefois Polyphonie Musique et créée en 1998.



Ecole de MUSIQUE

Pôle Loire-Divatte

18 boulevard Pasteur • La Chapelle Basse-Mer
44450 DIVATTE-SUR-LOIRE
Téléphone : 02 40 97 00 18
contact@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr

PERMANENCES (hors vacances scolaires) :

- Lundi de 14h à 18h30
- Mardi de 14h à 18h30
- Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30
- Jeudi de 14h à 18h30
- Vendredi de 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

DIRECTEUR : Xavier JAMIN

xavier.jamin@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

ADMINISTRATEUR : Olivier LAJARTHE

olivier.lajarthe@ecoledemusiqueloiredivatte.fr

DIRECTEUR ADJOINT : Jérémie RAMSAK

jeremie.ramsak@ecoledemusiqueloiredivatte.fr



Cursus des Enseignements

Cycle d'initiation **Durée : 1 à 5 ans**

Jardin Musical : Enfants de 1 an et 2 ans accompagnés.

Eveil Musical (durée : 1 à 3 ans) : Moyenne Section / Grande Section / CP.

Parcours Découverte (durée : 1 à 2 ans) : A partir des classes de CE1, CE2 ou CM1.
(deux années de « parcours découverte » au maximum). Une année de parcours si l'élève commence en CM1.

1^{er} Cycle **Durée : 3 à 5 ans**

Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale

Les élèves ne peuvent débiter un 1^{er} cycle qu'à partir de la classe de CE2 :

Instrument + pratique collective

Pratique collective obligatoire dès la première année. Culture Musicale obligatoire dès la classe de 5^{ème} quel que soit le niveau instrumental (1^{er} Cycle ou 2^e Cycle).

2^e Cycle **Durée : 3 à 5 ans**

Phase de perfectionnement dans une pratique instrumentale ou vocale

**Instrument + pratique collective
+ culture musicale**

Pratique collective obligatoire. Culture Musicale obligatoire dès la classe de 5^{ème} quel que soit le niveau instrumental (1^{er} Cycle ou 2^e Cycle).



Jardin Musical

Enfants de 1 an et 2 ans accompagnés d'un adulte

Le jardin musical, est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et de l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical a également pour ambition d'être un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistante maternelle ...) et un enfant.

**ATELIER
DE 45 MN
le mercredi
10h15/11h00**
(Sous réserve de
5 inscrits minimum)

Tarif
n°1 • page 15

Éveil Musical

Classes de MS à CP

Atelier de 45 minutes

L'atelier d'éveil musical développe la sensibilité au monde sonore des tout-petits. C'est en jouant avec leur voix et des instruments originaires de différentes régions du monde qu'ils se familiarisent avec les notions essentielles que sont le geste musical, l'expressivité ou le rythme.

Tarif
n°1 • page 15

**Samedi de 09h30 à 10h15 > MS/GS
de 10h15 à 11h00 > CP
de 11h00 à 11h45 > MS/GS
de 11h45 à 12h30 > CP**

(Sous réserve de modification en fonction du nombre d'inscrits)

Éveil Musique et Danse

Classes de MS à CP

Atelier de 45 minutes

Encadré par un enseignant musicien et un enseignant danseur, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

Tarif
n°1 • page 15

**Mardi de 17h00 à 17h45 > MS/GS
de 17h45 à 18h30 > CP**

En partenariat avec le Centre Socioculturel Loire-Divatte
(Sous réserve de modification en fonction du nombre d'inscrits)



Parcours Découverte Classes de CE1 à CM1

Concerne tous les débutants du CE1 au CM1 / Atelier de 40 mn en collectif

Le parcours découverte permet de débiter la musique à travers une pratique musicale collective sous forme d'orchestre.

Choisir 2 groupes
d'instruments
(1 groupe par semestre)

>> 1^{er} semestre :
du 25 septembre 2019
au 8 février 2020

>> 2^e semestre :
du 4 mars 2020
au 27 juin 2020

MERCREDI DE 14H À 14H40

Parcours n°1 : Clarinette • Saxophone • Violon • Alto • Piano

Parcours n°2 : Guitare • Contrebasse • Guitare basse

JEUDI DE 18H À 18H40

Parcours n°3 : Trompette • Cor • Trombone • Tuba • Accordéon • Percussions

SAMEDI DE 10H À 10H40

Parcours n°4 : Hautbois • Basson • Violoncelle • Flûte • Piano

Tarif
n°2 • page 15

* horaire indicatif sous réserve de modification
en fonction du nombre d'inscrits.

PRÊT DES
INSTRUMENTS
PENDANT LE
COURS

Instruments à partir du CE2

Les Bois

FLÛTE le samedi

HAUTBOIS le mercredi et le samedi matin

BASSON le mercredi et le samedi matin

CLARINETTE le mardi, le mercredi et le jeudi

SAXOPHONE le lundi, le mercredi et le jeudi

Les Cuivres

TROMPETTE le lundi, mercredi, jeudi et samedi

COR le jeudi

TROMBONE le mardi et le jeudi

TUBA le mardi et le jeudi

Les Voix

CHANT le lundi et le mercredi

Les Instruments Polyphoniques

GUITARE du lundi au samedi

PIANO du lundi au samedi

ACCORDÉON le jeudi

HARPE CELTIQUE le jeudi et le samedi à la Chapelle-Heulin

Les Cordes

VIOLON le mercredi et le samedi

ALTO le mercredi et le samedi

VIOLONCELLE le vendredi et le samedi

CONTREBASSE - GUITARE BASSE le mercredi

Musiques actuelles à partir de 13 ans

GUITARE ÉLECTRIQUE du lundi au samedi

GUITARE BASSE le mercredi

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR le lundi

jours prévisionnels sous réserve de modification

Tarif n°3 • page 15

Les Percussions

BATTERIE du lundi au vendredi

PERCUSSIONS le samedi

LES ÉLÈVES DÉBUTANTS EN BATTERIE/PERCUSSIONS (1^{ER} CYCLE) ONT DEUX COURS D'UNE HEURE CHAQUE SEMAINE, GROUPE 1 ET 2 À CHOISIR :

	COURS 1 : BATTERIE	COURS 2 : PERCUSSIONS
GROUPE 1	Mercredi de 16h00 à 17h00	Samedi de 9h00 à 10h00
GROUPE 2	Jeudi de 17h00 à 18h00	Samedi de 14h00 à 15h00

Horaires des groupes à définir avec les enseignants à partir de la 2^{ème} année d'instrument.



Culture Musicale

Classe de 5^e

- MERCREDI

De 14h45 à 15h30 ou de 15h30 à 16h15

- JEUDI

De 19h à 19h45

Classe de 4^e

- MARDI

De 18h30 à 19h15

- MERCREDI

De 17h45 à 18h30 ou de 19h15 à 20h

Classe de 3^e

- MARDI

De 19h15 à 20h

- MERCREDI

De 18h30 à 19h15

- JEUDI

De 19h45 à 20h30

Pratiques Collectives

L'apprentissage d'un instrument est indissociable d'une pratique collective

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX (au choix)

Atelier piano (1 ^{er} cycle)*	Mardi	18h00 à 18h45 / 18h45 à 19h30
Atelier piano (fin de 1 ^{er} cycle)*	Vendredi	18h30 à 19h30
Orchestre piano (2 ^e cycle)	Jeudi	18h45 à 19h45
Atelier guitare (1 ^{ère} et 2 ^e année)	Samedi	11h40 à 12h40
Ensemble guitare (3 ^e à 5 ^e année)	Samedi	10h40 à 11h40
Ensemble guitare (2 ^e cycle)	Jeudi	19h15 à 20h15
Atelier « vents » (1 ^{ère} année)	Mercredi	14h45 à 15h30
Atelier « vents » (2 ^e année)	Mercredi	15h30 à 16h15
Orchestre à vents (3 ^e à 5 ^e année)	Mercredi	16h30 à 17h30
Orchestre à vents (2 ^e cycle)	Jeudi	18h45 à 19h45
Atelier cordes (1 ^{ère} et 2 ^e année)	Mercredi	14h45 à 15h30
Orchestre à cordes (3 ^e à 5 ^e année)	Samedi	9h00 à 10h00
Orchestre à cordes (2 ^e cycle)	Vendredi	19h00 à 20h00
Atelier percussions (3 ^e à 5 ^e année)	Lundi	18h15 à 19h15
Atelier Djembés - Le Pallet	Mardi	19h15 à 20h00
Atelier jazz (2 ^e cycle)	Mercredi	18h00 à 19h00
Musique de chambre (2 ^e cycle)	Samedi	13h30 à 14h30
Atelier musique amplifiée (fin de 1 ^{er} cycle)	Mardi	18h15 à 19h15
Atelier musique amplifiée (2 ^e cycle)**	Mardi	19h30 à 20h30
	Mercredi	17h00 à 18h00

*Atelier piano 1^{er} cycle : réunion le mardi 17 septembre à 19h00 pour faire les groupes. **Atelier Musique Amplifiée : réunion le mardi 17 septembre à 19h30 pour faire les groupes.



Chœurs de scène

**NOU
VEAU**

Voix et expression corporelle (8/12 ans)

Le mercredi de 15h00 à 16h00

Ensemble vocal encadré par un professeur.

Chant et expression corporelle avec mise en scène

Tarif

n°5 • page 15

Voix et danse (12/18 ans)

Le mardi de 18h45 à 20h15

Ensemble vocal encadré par un professeur de chant et un professeur de danse. Chanter, ce n'est pas seulement se servir de sa voix c'est aussi utiliser son corps et interpréter des émotions contenues dans un texte. En cela le chant rejoint l'art de la scène

Tarif

n°1 • page 15

Sous réserve de modification
en fonction du nombre d'inscrits.

Pratiques Musicales

Ateliers Adultes

Les ateliers adultes sont des cours d'instrument collectifs s'adressant à des musiciens débutants ayant peu ou pas de pratique instrumentale.

Atelier piano en binôme (30mn à 2)

Horaire à définir avec le professeur

Guitare d'accompagnement Adultes (1h à 4)

Cours soit le lundi ou le mercredi soir

Réunion d'information le mercredi 11 septembre
à 19h00

Tarif

n°4 • page 15

Les horaires indiqués sont susceptibles
de changer en fonction des groupes.
Sous réserve de 2 inscrits minimum
par groupe.

pour les adultes

Pratiques Collectives Adultes

Découverte Instrumentale Adultes

L'atelier « découverte instrumentale adultes » propose aux adultes souhaitant avoir une première approche musicale, de découvrir différents instruments de musique par la pratique, l'histoire et l'organologie.

Un cheminement en 9 séances de 1h30, permet de s'initier aux différentes familles instrumentales proposées à l'école de musique.

Un mercredi par mois à 20h30 :

2 oct. // 6 nov. // 4 déc. // 8 janv. // 5 fév. // 4 mars // 1^{er} avril // 6 mai // 3 juin.



Ensemble Instrumental Adultes

Cours le jeudi de 20h30 à 21h30

Ensemble Vocal Adultes

Cours le mercredi de 19h00 à 20h00
et le mardi de 20h15 à 21h30

Atelier Djembés Adultes

Cours le mercredi de 20h00 à 20h45 - Le Pallet

Tarif
n°5 • page 15

Sous réserve de 4 inscrits
minimum par groupe





Associations Musicales Adhérentes

DIVATE MÉLODIE (CHORALE)

Lundi de 20h00 à 22h00

CANCELLI MUSIQUE

(ORCHESTRE D'HARMONIE)

Mardi de 20h30 à 22h30

LA FANFARE DU COIN

(FANFARE /BRASS BAND)

Jeudi de 20h00 à 21h00

OCP (ORCHESTRE DE

CUIVRES ET PERCUSSIONS)

Jeudi de 21h00 à 22h30

LES CLÉS EN FÊTE

(ORCHESTRE D'HARMONIE)

Vendredi de 20h30 à 22h30

SCOTTISH LOROUSAIN

(ENSEMBLE TRADITIONNEL)

Samedi de 16h00 à 18h00

BOCASSO (Fédération de groupes)

Mise à disposition
de **STUDIOS**
DE RÉPÉTITION
pour les groupes

CONTACT

www.ecoledemusiqueloiredivatte.fr





Anciens adhérents

- Mercredi 22 mai 2019 de 14h à 18h30
- Jeudi 23 mai 2019 de 14h à 18h30
- Vendredi 24 mai 2019 de 14h à 18h30
- Samedi 25 mai 2019 de 9h30 à 12h30
- Mercredi 29 mai 2019 de 14h à 18h30

Portes ouvertes

- Samedi 18 mai 2019 de 9h30 à 12h00

Nouveaux adhérents

- Samedi 15 juin 2019 de 9h30 à 12h30
- Mercredi 4 septembre 2019 de 16h00 à 19h30

Modes de règlement

- **Soit par chèques bancaires :** L'inscription est prise pour une année scolaire. Lors de l'inscription, l'adhérent remet
- soit 1 chèque pour le tarif annuel et l'adhésion qui est encaissé le 8 octobre 2019
 - soit 2 chèques pour le tarif annuel et l'adhésion qui seront encaissés par moitié le 8 octobre 2019 et le 8 janvier 2020

– soit 3 chèques pour le tarif annuel et l'adhésion qui seront encaissés par tiers le 8 octobre 2019, le 8 janvier et le 8 avril 2020.

► **Soit par chèques vacances ou pass culture :**

Le montant des chèques vacances ou pass culture est déduit du tarif annuel + adhésion. Le solde est réglé par chèque bancaire.

► **Soit par prélèvements :**

Il est possible de régler par 8 prélèvements débités le 10 de chaque mois entre octobre 2019 et mai 2020. Pour cela, il est impératif de fournir un relevé d'identité bancaire et de signer un mandat de prélèvement.

Cotisation

Le montant de la cotisation de base est fixé lors du conseil d'administration et comprend 13 tranches de revenus (selon le quotient familial QF) :

- Tranche A : de 0 à 400
- Tranche B : de 401 à 500

- Tranche C : de 501 à 600
- Tranche D : de 601 à 700
- Tranche E : de 701 à 800
- Tranche F : de 801 à 900
- Tranche G : de 901 à 1000
- Tranche H : de 1001 à 1100
- Tranche I : de 1101 à 1200
- Tranche J : de 1201 à 1400
- Tranche K : de 1401 à 1600
- Tranche L : de 1601 à 1800
- Tranche M : plus de 1800

Prévoir un justificatif de votre quotient familial :

- Attestation disponible sur le site www.caf.fr
- Ou dernier avis d'information de la CAF ou de la MSA le plus récent avant la date d'inscription.

En l'absence de justificatif, le tarif M est appliqué.

Période

Les cours ont lieu du 16 septembre 2019 au 27 juin 2020 hors vacances scolaires et jours fériés.

Tarifs Annuels

(Élèves de moins de 20 ans habitant
Divatte-sur-Loire, La Remaudière, Le Landreau,
Le Loroux-Bottereau, St Julien-de-Concelles)

Tranche de quotient	TARIF n°1 jardin musical et éveil musical	TARIF n°2 parcours découverte	TARIF n°3 cursus* instruments	TARIF n°4 ateliers adultes	TARIF n°5 pratique collective
A De 0 à 400	97 €	166 €	205 €	199 €	73 €
B De 401 à 500	109 €	178 €	231 €	221 €	82 €
C De 501 à 600	122 €	191 €	263 €	241 €	92 €
D De 601 à 700	131 €	203 €	289 €	260 €	101 €
E De 701 à 800	141 €	213 €	315 €	278 €	110 €
F De 801 à 900	150 €	222 €	335 €	292 €	120 €
G De 901 à 1000	163 €	235 €	368 €	315 €	129 €
H De 1001 à 1100	172 €	241 €	379 €	325 €	135 €
I De 1101 à 1200	181 €	249 €	398 €	337 €	143 €
J De 1201 à 1400	191 €	256 €	409 €	346 €	150 €
K De 1401 à 1600	200 €	266 €	425 €	358 €	157 €
L De 1601 à 1800	207 €	272 €	432 €	364 €	162 €
M Plus de 1800	212 €	277 €	439 €	369 €	167 €

* CURSUS : voir cursus des enseignements page 4

Majoration :

Adultes (+ de 20 ans) :
majoration du tarif de 15%
(hors adhésion) uniquement
en tarif 3.

Habitants hors Divatte-sur-Loire,
La Remaudière, Le Landreau,
Le Loroux-Bottereau, St Julien-
de-Concelles : majoration du tarif
de 25% (hors adhésion).

Réduction

A partir de trois inscriptions dans
une même famille, une réduction
de 10% est accordée sur le total
(hors adhésion). Il peut y avoir
un cumul des majorations et des
réductions selon les cas.

Adhésion

Toute personne participant à
une activité adhère à
l'association. L'adhésion est
annuelle (année scolaire)
et individuelle. Montant :

- 13 € tarif normal
- 6 € tarif réduit si inscrit dans
une association adhérente à
l'école de musique Loire-Divatte.

IMPRIM'VERT*

le point d'impression

imprimerie raisonnée* - création - conseils

45 rue Jean Monnet • ZA La Sensive • 44450 La Chapelle Basse Mer
 lepointdimpression@wanadoo.fr • 02 40 03 68 68
 lepointdimpression.fr

woodbrass.com
music instruments

N°1 français de la vente d'équipement musical.

1400 MARQUES - 400 000 ARTICLES EN STOCK.

POINT RETRAIT : 1 rue du Charron 44800 Saint Herblain
Tél : 02 40 38 50 50

L'A-TE-LIER

Réparation & restauration d'instruments à vent



Artisans qualifiés
73, rue du Maréchal Joffre 44000 Nantes
Tél: 02 40 88 35 60
www.latelier-nantes.com
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Maitres de Vent

- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
- Cuivres ...

La fée des Vents

Révision, réparation, remise à neuf d'instruments à vent

Edwige Etienne
06 68 58 83 30 (sur rendez vous)
8 Place Saint Jean - 44430 - LE LOROUX BOTTEREAU
Email : tafedesvents@gmail.com

michenaud.com
Le magasin de musique

18, allée Baco - 44000 Nantes
Magasin ouvert du Mardi au Samedi,
de 10h00 à 12h45 et de 14h00 à 19h00
02 40 35 30 42

www.michenaud.com

musique
service



Tél/fax 02 40 04 23 39
dbmusique@orange.fr

Instruments de musique
Vente, réparation, entretien

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT !
POUR NOUS REJOINDRE, RIEN DE PLUS SIMPLE !

<p>CRÉDIT MUTUEL LOIRE OUVATE 16 Boulevard de Trestau 44450 ST JULIEN DE CONCELLES 02 51 98 67 53</p>	<p>CRÉDIT MUTUEL LE LOROUX BOTTEREAU 7 rue Porte Saumon 44430 LE LOROUX BOTTEREAU 02 51 98 67 46</p>
--	---

www.creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel a obtenu le premier prix du secteur Banque au Pluriforum de la Fondation de la Banque Client (Banquiers) - 1985 - 2005. Une distinction, récompense pour la 11ème fois, qui témoigne de la relation de confiance entre le Crédit Mutuel et ses clients-associés.

Crédit Mutuel

*Financé par le Banquiers France. Tous services 011 ligne de téléphone. Crédit Mutuel membre de la Fédération Française des Banques.

Bastille
MUSIC
The Drum Shop - Nantes



LA MAISON DE LA CORDE

Laurent Vallée - Luthier conseil

Accessoires et Instruments du Quatuor
Vente & Location

www.lamaisondelacorde.com
47 Rue P. et M. Curie - 44430 Le Loroux-Bottereau - Tél : 02 40 43 62 47

